



Communiqué de presse  
Paris, le 5 octobre 2018

## Cityscoot lance deux nouveautés inédites sur le marché : un programme de fidélité et CityBoost, qui permet aux utilisateurs de choisir leur accélération

Cityscoot continue d'innover pour être au plus près des besoins de ses utilisateurs



**Avec le Bonus Fidélité, plus on roule, plus on gagne des minutes !**

C'est une grande première pour un service de micro-mobilité : Cityscoot récompense ses clients les plus fidèles en lançant le Bonus Fidélité. Concrètement, chaque mois, les trajets effectués permettent d'atteindre l'un des quatre statuts de fidélité donnant droit à des minutes gratuites. Ces minutes acquises sont automatiquement créditées sur le compte de l'utilisateur au début du mois suivant et sont valables pendant le mois de leur attribution.

NOMBRE DE MINUTES PAYANTES PAR MOIS	STATUT	NOMBRE DE MINUTES GRATUITES ATTRIBUEES
Entre 150 et 299 min	CityExplorer	10 minutes
Entre 300 et 499 min	CityLover	30 minutes
Entre 500 et 999 min	CityMaster	60 minutes
1 000 min et plus	CityLegend	130 minutes

Seules les minutes payantes (hors code promotionnel, parrainage, geste commercial ou programme de fidélité du mois précédent) sont comptabilisées.

Pour visualiser l'avancement du bonus fidélité, rien de plus simple : dans l'appli, rendez-vous dans la rubrique Fidélité, l'avancement des minutes comptabilisées dans le programme sont disponibles à chaque instant et l'utilisateur est également notifié dès qu'il franchit un palier !



### Grâce à CityBoost, chaque utilisateur choisit son niveau d'accélération

Autre innovation inédite sur le marché, Cityscoot propose désormais trois niveaux d'accélération sur ses scooters équipés de CityBoost :

Doux / Moyen / Rapide

Le niveau « Doux » est sélectionné par défaut. Le choix est ensuite effectif à partir de la prochaine location et lors de toutes les suivantes.

### Comment repérer les scooters équipés du CityBoost ?

Dans l'appli, il est désormais possible d'identifier les scooters équipés du CityBoost grâce à leur cercle jaune sur la carte et à leur éclair sur l'écran de réservation. Les scooters non équipés du CityBoost sont disponibles par défaut avec le niveau d'accélération doux.

Afin de ne pas surprendre les utilisateurs novices, il est nécessaire d'avoir roulé au moins 150 minutes (soit une dizaine de trajets) depuis son inscription à Cityscoot pour utiliser le CityBoost.

#### [A propos de Cityscoot](#)

Société privée créée en mars 2014, Cityscoot a récemment conclu une nouvelle opération de financement de 40M€, après avoir obtenu 15M€ au cours de l'été 2016. Le Groupe RATP et InVenture Partners se sont associés aux actionnaires historiques de Cityscoot (parmi lesquels la Caisse des Dépôts) et au partenaire stratégique LeasePlan pour financer l'ouverture du service dans de nouvelles villes et amener la flotte à 6 000 scooters à fin 2018.

Avec plus de 200 salariés recrutés en CDI en deux ans, Cityscoot est aujourd'hui l'une des startups françaises les plus créatrices d'emplois. L'ensemble de la chaîne technologique nécessaire au fonctionnement du service est la propriété de Cityscoot. Les scooters, les batteries principales et leurs prolongateurs d'autonomie sont fabriqués en Europe (respectivement en Pologne, Allemagne et France).

Cityscoot est membre de l'AVEM, de l'AVERE et du Pôle de compétitivité MOV'EO

<http://www.cityscoot.eu/paris/>

#### **Contacts presse**

Yohan BISSON – 01 55 74 84 99 / 06 62 29 55 73

[Cityscoot@rumeurpublique.fr](mailto:Cityscoot@rumeurpublique.fr)